

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

Déclaration de Maladie

N° W19-579139

L8488



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2702

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BEKKARI ROHANNOU

Date de naissance :

21/8/56

Adresse :

Tél. : 05 61 159 784

Total des frais engagés :



Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. ACHAGRA OUMAIMA
Maladies et Chirurgie des Yeux
39. Dr. Mohammed V - Casablanca

24 NOV. 2020

ACCUEIL

Date de consultation :

21/10/2020

Nom et prénom du malade :

BEKKARI ROHANNOU

JOHANE D

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

ASSECTION OCHI

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous plconfidential à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

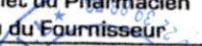
Le : 23/11/2020

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21.10.2020	Cns	—	300.00	<p>IN: 091002009</p> <p>CHAGRA JUMIA Chirurgie des Yeux Casablanca</p> <p>6-11</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXÉCUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	16/10/2010 A.O. 202	213,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
Zytec®				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
BAUSCH + LOMB				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
1 ml contient: PRINCIPES ACTIFS: Etabonate de loteprednol 5 mg (0.5%) et Tobramycine 3 mg (0.3%) EXCIPIENTS: Edédate disodique, glycérine, povidone, eau purifiée, tyloxapol, chlorure de benzalkonium 0.01%. Acide sulfurique et/ou hydroxyde de sodium pouvant être ajouté pour ajuster le pH.				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
يحتوي كل مل على: مواد فعالة: إيتاونات اللوتيريدنول 5 مغ (0.5%) و توبراميسين 3 مغ (0.3%) السوائلات: إيدريات ثالث الصوديوم، غليسرين، بوفيدون، ماء مطهر، تيلوكسيابول، والبوريت البنزالكوليوم 0.01٪ يمك إضافة حمض السولفوريك و/أو هيدروكسيد الصوديوم لتعديل pH.				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
Excipient à effet notoire : Chlorure de benzalkonium. سواغ ذات تأثير معلوم: كلوريد البنزالكتونيوم.				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
Tableau A (Liste I) <input type="text"/> جدول 1 (قائمة 1)				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
POSOLOGIE : Lire attentivement la notice intérieure.				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>
المقادير: اقرأ بعناية النشرة داخل العلبة.				
AGITER VIGOUREUSEMENT <input type="text"/> نرج القارورة بقوة AVANT UTILISATION <input type="text"/> قبل الاستعمال				
POUR USAGE OPHTALMIQUE UNIQUEMENT. للاستعمال في العين فقط.				
Distribué par Zenith Pharma PPV = 117,00 DH				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Oumaïma ACHAGRA
OPHTHALMOLOGISTE
Spécialiste des Maladies
& Chirurgie des Yeux

Esthétique et Pathologie des Paupières
Chirurgie du Strabisme
Chirurgie de la Cataracte
Diplômée des Universités de Paris
Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris

Horaires : 9h à 16h
Sur Rendez - vous

الدكتورة أميمة أشڭري

إختصاصية في أمراض وجراحة العيون

تحميل وأمراض الجفن

طب وجراحة الحول

خريجة جامعة باريس

الإستقبال : 9 صباحا إلى 4 بعد الزوال
بالموعد

21/10/2020
Casablanca, le

Monsieur BEKKARI Mohamed

11702
- ZYLET COLLYRE

1 goutte, le matin le midi et soir, dans les deux yeux, pendant 1 semaine

75,00
- LEVOPHTA

1 goutte, le matin et soir, dans les deux yeux, pendant 1 mois

20,00
- FRAKIDEX POMMADE

application, le matin et soir, dans l'oeil gauche, pendant 2 jours puis le soir pdt 5j

En cas d'urgence, contacter la Clinique RACHIDI : 05 22 22 12 96

05 22 27 66 77 / 05 22 27 13 97 - الدار البيضاء - الهاتف : 39. شارع محمد الخامس - قرب سينما أ.ب.س.
39, Bd. Mohammed V - Près Cinéma ABC - CASABLANCA - Tél.: 05 22 27 66 77 / 05 22 27 13 97
GSM : 06 62 18 38 27 - E-mail : cabinetdocteurachagra@gmail.com البريد الإلكتروني :



Dr. ACHAGRA Oumaima
Maladies et Chirurgie des Yeux
39, Bd. Mohammed V - Casa
Tél: 022.27.66.77